

**COMPTE RENDU**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2022 A 18 H 00**

ORDRE DU JOUR :

- Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe

Le vingt cinq mai deux mil vingt deux à 18 heures 00 s'est réuni, à la mairie de Bruis Valdoule, **en réunion extraordinaire**, le Conseil municipal de la commune nouvelle de VALDOULE

La séance est ouverte sous la présidence de Gérard TENOUX , Maire de Valdoule

**Etaient présents : TENOUX Gérard, AUBEPART André, BOURGEAUD Nathalie, COMBE Liliane, COUSIN Marty, TENOUX Camille, DEWILDE Claudine, , LANGLOIS Noëlle, CHARMET Brigitte**

**Etaient absents ayant donné pouvoir :**

**AIMONIER Jean LUC qui a donné procuration à BOURGEAUD Nathalie**

**Etaient absents et excusés :**

**AUBERT Eveline**

**ORDRE DU JOUR :**

**Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe**

Le Maire expose à son Conseil Municipal que suite à la démission de Nicolas Lombard, et aux publications d'offre d'emploi, la Collectivité a reçu 7 candidatures pour le poste. Seulement quatre candidatures ont été retenues et deux candidats sur les quatre se sont présentés pour l'entretien, suite à la convocation. Mr Franck RICHAUD en poste à Ribeyret et Mr Patrice THIBAULT de La Batie Montsaléon. La candidature de Mr RICHAUD Franck a été retenu.

Le Maire propose à l'assemblée,

- la création *d'un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe* permanent à temps complet à compter du 01<sup>er</sup> Septembre 2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la création de cet emploi permanent. Mr Richaud Franck sera recruté par voie de mutation à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, suivant son grade actuel, soit adjoint technique principal de 2eme classe, échelon n° 9.

**ADOPTÉ :**

**VOTE :**        **Pour**        **10**        **Contre**        **0**        **abstention**        **0**

- **Questions diverses**

- Le courrier de l'ACCA de Montmorin est lu à l'assemblée, l'accord leur est donné pour poser des miradors dans les terrains appartenant à la Commune.
- Parking de Montmorin : le problème de stationnement à Montmorin est évoqué. Il serait souhaitable que le parking soit réalisé pour cet été. Une visite sur place sur le terrain est programmé pour le Mardi 31 Mai à 19 h .

La séance est levée à 19 h 20.